

Transport du grain de l'Ouest—Loi

J'ai reçu de nombreuses instances, non seulement d'habitants des Prairies mais aussi de mes électeurs. Les agriculteurs actifs ne sont pas nombreux à Burnaby, mais il y a beaucoup d'agriculteurs retraités et de personnes qui s'inquiètent de leurs amis et parents en Saskatchewan et ailleurs dans les Prairies. C'est dans cet esprit de coopération que j'ai pris la parole sur cet amendement. S'il est adopté, le transport du grain sera sensiblement plus efficace dans ma région de Burnaby, où se trouve le port de Vancouver. Je le répète, déjà le port de Vancouver est congestionné. Une étude effectuée récemment par Travicon Research et intitulée «Vancouver Rail Access Study, Phase 1 Report» indique très clairement qu'il y a déjà des engorgements dans le port de Vancouver.

● (1115)

Dans ma circonscription, nous avons eu à nous plaindre, à plusieurs reprises, du service assuré par le CP, le CN et Burlington Northern, qui traversent tous trois ma circonscription. A mon avis, ce rapport témoigne très éloquemment de la nécessité de cet amendement. Si l'administrateur doit être investi de certains pouvoirs aux termes de cette loi, il faut surtout qu'il puisse assurer le transport efficace des céréales et, au besoin, des échanges entre les compagnies. Cette étude prévoit de sérieux engorgements du réseau de transport du grain et des autres denrées, surtout dans le port de Vancouver.

Je signale que ce projet de loi ne prévoit pas un sou pour l'amélioration du port de Vancouver, ce qui comprend évidemment Burnaby. Cet amendement représenterait un progrès peu spectaculaire, mais néanmoins très important. Je suis heureux que le député de Végréville l'ait proposé pour accroître l'efficacité de notre réseau ferroviaire.

Je précise qu'à l'heure actuelle, les chemins de fer refusent de s'échanger leurs wagons. Je voudrais vous citer les paroles du juge Emmett Hall, coordonateur du regroupement du Pas du Nid-de-Corbeau et personnalité éminente qui a rendu de grands services à notre pays. Qui pourrait mieux parler du Nid-de-Corbeau que le juge Hall? A une réunion du comité des transports, à Regina, en Saskatchewan, le 9 août 1983, il a déclaré:

Nous entendons beaucoup parler d'efficacité, et la solution qu'ont adoptée les chemins de fer, c'est de se débarrasser de leurs lignes secondaires.

Je n'ai pas à rappeler à la Chambre comment le gouvernement libéral tente de se débarrasser des lignes secondaires l'une après l'autre: je ferai un autre discours là-dessus une autre fois. Toujours à propos de l'efficacité, il a déclaré:

Les dirigeants des chemins de fer me disent que, suivant leur politique, lorsqu'une compagnie de chemin de fer obtient d'assurer le transport d'une denrée, elle va continuer à le faire coûte que coûte.

C'est-à-dire en vertu du tarif statutaire en vigueur. Si elles le font maintenant pour le grain, on peut s'imaginer à quel point

elles le feront de façon inefficace et improductive en vertu du nouveau tarif du Nid-de-Corbeau.

J'ai reçu une lettre de M^{me} Joyce Hansford, de la rue Spruce, à Burnaby, dans ma circonscription et je crois important de vous la lire. Ce qu'elle dit se rapporte directement à l'amendement à l'étude aujourd'hui en ce qui concerne l'efficacité du transport du grain, surtout dans la région de Burnaby et du port de Vancouver. Voici ce qu'elle m'écrit:

Cher M. Robinson,

Suite à notre conversation concernant le nouveau tarif-marchandises proposé, je ne saurais trop insister sur les inquiétudes qu'éprouve toute ma famille devant la nouvelle menace que cette loi représentera pour nous au cours des années. Nous avons déjà eu trois générations de membres de notre famille qui ont travaillé en même temps dans le port de Vancouver.

Pour le moment, il y en a neuf qui travaillent directement dans ce secteur et je connais d'autres familles qui en comptent plus que nous, sans parler des amis.

Si nous perdons ces conteneurs au profit de Seattle...

Les conséquences de cet amendement sont telles que cela pourrait très bien arriver s'il était rejeté.

... (où, je le signale, il y a plus de grues pour transporter les conteneurs), alors que nous avons deux grosses grues et une petite, plus une autre que l'on est en train de monter, nous aurons gaspillé là beaucoup d'argent! Nous avons même un quai qui a été fermé parce qu'il était dangereux et, apparemment, on ne semble pas envisager de le réparer.

J'insiste de nouveau sur le fait que ce projet de loi ne prévoit un sou pour améliorer les installations du port de Vancouver.

Ce port a été à la fois le plus productif tant sur le plan du tonnage que des bénéfices, et le plus négligé. Je sais que l'année dernière il est devenu autonome. Allons-nous abandonner tout cela?

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Je ne suis pas sûr que les propos du député soient vraiment en rapport avec l'amendement à l'étude. A l'étape du rapport, les députés doivent uniquement parler de l'amendement. Les députés ne devraient pas s'éloigner constamment du sujet. Je reconnais la justesse des observations du député, mais je l'inviterais à s'en tenir à l'amendement dont la Chambre est saisie.

● (1120)

M. Robison (Burnaby): Monsieur le Président, je me suis efforcé de relier mes observations au sujet à l'étude et, en fait, en citant la conclusion de cette lettre, je montrerai certainement comme elle touche directement l'amendement dont la Chambre est saisie.

Comme l'a conclu mon électeur:

Nous éprouvons beaucoup d'amertume à constater que nous allons maintenant subventionner un port étranger encore une fois aux dépens de l'emploi dans notre propre port.

Je prie le gouvernement de bien vouloir réexaminer cette mesure législative avant de...